

« Le Laborieux » change à nouveau de propriétaire

RÉNOVATION La commune a cédé le remorqueur à l'association « Patrimoine maritime vivant ». Celle-ci doit trouver des financements pour le réhabiliter

Une nouvelle étape vient d'être franchie dans le projet de réhabilitation du remorqueur « Le Laborieux », qui rouille près du fort Balaguier depuis plus de 15 ans. Le conseil municipal a voté mercredi la cession du bateau, à titre gratuit, à l'association « Patrimoine maritime vivant ». La ville l'avait elle-même racheté aux CNIM (Constructions navales et industrielles de la Méditerranée) en 2008, pour l'euro symbolique. Créée en 2009, l'association « Patrimoine maritime vivant » regroupe quatre-vingts fervents défenseurs du remorqueur né aux chantiers navals de La Seyne en 1945. Depuis un an, elle est en contact avec la mairie, en particulier l'adjointe au patrimoine Florence Cyrulnik, pour monter un projet de rénovation du bateau. « La ville est sensible à la préservation du patrimoine. Elle a toujours dit qu'elle souhaitait que Le Laborieux soit réhabilité mais qu'elle préférerait qu'une association s'en charge », précise Gilbert Bressans, président de « Patrimoine maritime vivant ».

Chantier ouvert au public

« Nous voulons faire labelliser le remorqueur par la Fondation du patrimoine maritime et fluvial ⁽¹⁾, poursuit-il. Il faut aussi le mettre à l'abri. On souhaiterait l'installer dans les anciens ateliers de Metallunox, près du bâtiment CPM



Le remorqueur croupit depuis plus de 15 ans près du fort Balaguier. L'association « Patrimoine maritime vivant », souhaite le réhabiliter dans un hangar des anciens chantiers.

(Photo David Latour)

(ex-ateliers mécaniques des chantiers navals). Là, on organiserait un chantier de réhabilitation ouvert au public, ce qui permettrait aussi aux écoles et aux croisiéristes de venir le visiter. » Ce chantier pourrait fonctionner en complément du futur musée envisagé dans le hangar CPM. Mais la tâche est immense, les besoins de financement aussi. Rien que le transport jusqu'au hangar de Metallunox coûterait plus de 20000 euros ! La ville s'est engagée à prendre en charge la facture (jusqu'à 30000 euros). Selon le devis réalisé par l'association, la ré-

habilitation simple du bateau (pour l'exposer) coûterait 183000 euros hors taxes. Pour le refaire naviguer, il en coûterait 406300 euros TTC. « Il faudrait refaire une coque neuve, un nouveau moteur, et le mettre aux normes de sécurité actuelles », souligne le président. Les subventions de tous bords - jusqu'à l'Europe - sont indispensables. À moins que le laborieux ne se découvre de généreux mécènes...

MARIELLE VALMALETTE

1. Présidée par Gérard d'Aboville.

Des réticences...

Lors du conseil municipal, mercredi, Florence Cyrulnik, chargée du dossier, a dû se frotter à quelques réticences. Non pas en ce qui concerne la cession du bateau, mais plutôt la prise en charge par la Ville du transport (30 000 € maximum) : « Ça fait cher pour aller de l'autre côté de la rade », estimait Martial Leroy. « Il n'est pas en état de flotter », a précisé M^{me} Cyrulnik. Réponse de M. Leroy : « Même pour traverser le port ça fait cher ! » Le bateau - dont le « très très très mauvais état » a été plusieurs fois évoqué - nécessitera un soin particulier afin qu'il « survive » à son transport (coffrage, etc.). Ce qui explique le montant. Certains conseillers pensent qu'il coûterait moins cher de le reconstruire entièrement, tandis que d'autres ont exprimé leur malaise face à cette grosse dépense, « à l'heure où beaucoup de Seynois ne savent pas comment payer leur taxe d'habitation ». Le conseil a finalement adopté la proposition (19 pour, 8 contre et 5 abstentions)